

Ethiopie : Un peu de répit pour le NYALA DE MONTAGNE



**(article d'Yves THONNERIEUX / NATUR'AILES,
paru dans le Courrier de la Nature, revue de la SNPN)**

Dans un précédent numéro du Courrier de la Nature, l'avenir du mythique loup d'Abyssinie était évoqué.

Un autre mammifère endémique habite le même Parc National de Balé, sans y connaître le sort funeste du prestigieux canidé : le nyala de montagne est une antilope qui a récemment vécu des hauts et des bas, mais dont le statut actuel s'améliore, en dépit d'une forte vulnérabilité.

Nous quittons le milieu afro-alpin du plateau Sanetti et décrochons de plus de 1 000 m de dénivelé, pour nous focaliser sur la région de Dinsho, au nord du massif de Balé, entre 3 000 et 3 500 m d'altitude.

Un milieu herbacé sur terrain inondable et un moutonnement de collines boisées s'interpénètrent pour former un habitat propice aux grands mammifères.

Deux espèces d'Astéracées (*Helichrysum splendidum* et *Artemesia afra*, respectivement une immortelle et une armoise) sont caractéristiques de la zone herbacée ; tandis que les arbres-phares de la partie forestière sont un genévrier au port élevé (*Juniperus procera*), un millepertuis arborescent (*Hypericum revolutum*) aux propriétés mellifères élevées et *Hagenia abyssinica*, une essence typique des montagnes d'Afrique orientale, dont la floraison spectaculaire prend la forme de

grappes jaunes chez les sujets mâles et rouge pourpre s'agissant de la version féminine de cet arbre imposant.

Le quartier général du Parc National et la petite station de recherche se trouvent à Dinsho : le personnel y parvient, tant bien que mal, à canaliser les débordements humains d'une population en quête perpétuelle de bois de construction et de chauffage et de pâturages pour les troupeaux (l'accroissement démographique annuel, en périphérie du parc, est de 3 % !). La présence dissuasive de plusieurs postes de rangers favorise incontestablement la communauté mammalienne locale dont la distance de fuite est moindre qu'ailleurs dans le parc. Ce qui est vrai pour le phacochère (animal « intouchable » pour la communauté essentiellement musulmane de cette région éthiopienne), se vérifie aussi chez les antilopes de Dinsho, que l'on parvient à approcher à quelques dizaines de mètres, comme l'atteste notre reportage photographique réalisé à pied, sans affût.

Une sous-espèce endémique de guib harnaché (voir encadré) voisine avec les hardes de nyalas.

Un air de famille

Au sein de la grande tribu des *Bovidae*, les nyalas appartiennent à la sous-famille des *Tragelaphinae* qui réunit des antilopes gracieuses, à l'exception des élands dont les formes sont lourdes et massives. Koudous, guibs, bongo, sitatunga, nyalas présentent des caractères physionomiques homogènes parmi lesquels des cornes en spirales.

La filiation des deux espèces contemporaines de nyalas n'est pas étroite, si l'on tient compte des différences de leur squelette crânien.

Le nyala de plaine habite la partie australe du continent africain (Afrique du Sud, Malawi, Mozambique surtout ; Zimbabwe, Namibie, Botswana en faibles effectifs). C'est une antilope exigeante en terme de climat : sa thermorégulation souffrant à la fois de l'humidité et de températures élevées, il n'est pas étonnant que son aire de répartition soit réduite. Son biotope se calque sur certaines savanes arbustives de basse altitude, au couvert dense, jamais loin de l'eau.

Le nyala de montagne (voir description dans notre encadré) est endémique aux montagnes de la moitié sud de l'Éthiopie. Cette localisation géographique très ponctuelle explique que sa découverte, qui date de moins d'un siècle, soit si tardive pour un animal de cette taille.

Des effectifs fluctuants

Pourchassée pour son trophée pendant la période coloniale, cette antilope doit son salut à la création du Parc National de Balé qui se fit en plusieurs étapes, après qu'un biologiste anglais de renom, Leslie Brown, ait démontré, au début de la décennie 60, tout l'intérêt écologique de cette région d'altitude.

A l'heure qu'il est, l'effectif global de cette antilope est estimé à 3 000 têtes dont la moitié vit dans le massif de Balé.

Dans nos quelques lignes d'introduction, nous évoquons le parcours chaotique de ce mammifère. Au gré des régimes politiques que l'Éthiopie a traversé pendant la période historique, le nyala de montagne a connu des fortunes diverses ; et si cette antilope avait droit au chapitre, elle plébisciterait à coup sûr la manière forte d'une dictature à la Mengistu !

De 1977 (date de son accession au pouvoir) à 1991 (année de son exil), le « Négus Rouge » – rouge pour sa coloration politique marxiste et les flots de sang qu'il a fait couler – a entretenu le peuple éthiopien dans un état de terreur qui passait

notamment par le strict respect des sanctuaires de la vie sauvage. Pendant les 15 années d'un pouvoir sans partage, les milices de Mengistu réprimèrent toute intrusion de la population à l'intérieur du Parc National de Balé, où la faune sauvage bénéficia – ironie de l'histoire – de ce régime tyrannique pour reconstituer ses rangs. Ainsi, le nyala de montagne fit-il un bon spectaculaire de 1 000 à 3 000 individus à l'intérieur des limites du parc, en tout juste une décennie et demie.

Mais le retour de manivelle fut à la mesure de cet accroissement spectaculaire : sitôt le dictateur déchu, les populations humaines riveraines de Balé pénétrèrent en masse dans le parc pour s'y installer (elles y sont toujours...). Les armes à feu recommencèrent à circuler et la faune sauvage paya un très lourd tribut, à la fois aux 15 années de frustration et à une situation économique flirtant régulièrement avec la famine : en seulement 5 années, les nyalas de Balé passèrent de 3 milliers à 500 individus à peine. A ce rythme, l'avenir même de l'espèce se trouvait passablement compromis.

Il convient ici de louer à sa juste mesure les efforts déployés par un ranger éthiopien du nom de Ato Fikadu Garedeu, dans la recherche d'un consensus avec ses compatriotes. Ce conservateur du Parc National de Balé ne parvint pas à empêcher que les villageois investissent la zone protégée, mais obtint d'eux que les massacres de mammifères prennent fin, en tolérant néanmoins quelques entorses : comme le fait de fermer les yeux lors de l'abattage d'un nyala à l'occasion de cérémonies marquantes. Ce choix du compromis a payé puisque l'effectif de l'antilope a triplé.

Ce processus ascendant aboutira peut-être bientôt – il en est question – à l'intégration d'une dimension cynégétique dans la politique de conservation de l'espèce et de son biotope. En effet, une chasse élitiste permettrait de soutenir le budget vacillant du parc (voir encadré).

Vrai ou faux montagnard ?

L'habitat typique du nyala de montagne est un patchwork d'espaces boisés, de zones buissonnantes, de landes et de vallées herbeuses inondables.

Les bruyères arborescentes sont utilisées comme couvert pendant tout le cycle annuel, tandis que les peuplements de genévriers et d'hagénias procurent un ombrage apprécié à l'occasion de la saison sèche.

Pour certains auteurs, et bien que le nyala de montagne soit rarement trouvé au-dessous de 2 000 m d'altitude, cette antilope serait devenue strictement montagnarde par suite de la perte d'habitats favorables aux altitudes inférieures (que les humains vouent à l'agriculture et au pastoralisme).

Instinct grégaire

L'espèce s'associe en hardes de 2 à 13 individus (moyenne de 4-6). La base de ces regroupements repose sur les femelles et leurs jeunes ; mais dans la moitié des cas environ, un mâle dans la force de l'âge s'adjoint aux « biches ». Toutefois, les jeunes mâles ayant dépassé le stade de 2 ans sont enclins à former des hardes hiérarchisées au sein desquelles les joutes viriles, cornes contre cornes, repositionnent en permanence chaque individu. Ce grégarisme masculin s'estompe avec l'âge et les vieux mâles de nyalas tendent à devenir solitaires.

Les comportements communautaires s'atténuent quelque peu en saison sèche, quand l'aire de dispersion individuelle s'élargit. Mais à l'époque des pluies, les femelles limitent leurs mouvements à un espace inférieur à 5 Km², tandis qu'une moyenne de 20 Km² n'est pas rare chez les sujets masculins. Il n'est pas décrit de

manifestation territoriale chez cette espèce plutôt tolérante vis-à-vis de ses semblables.

Quant à ses déplacements saisonniers, ils se limitent à une modeste « transhumance » altitudinale ; l'espèce recherchant, en période de mousson, le couvert des zones boisées qui recouvrent le flanc des collines, plutôt que les prairies afro-alpines de l'étage supérieur.

En terme de densité, les études consultées citent des maxima qui passent exactement du simple au double suivant les auteurs : soit 20 ou 40 au Km² dans les zones les plus favorables (ce qui est bien le cas de la région de Dinsho).

Un végétarien opportuniste

Le régime alimentaire du nyala de montagne inclut la végétation herbacée et arbustive, de même que les lichens, voire les feuilles de lobélies géantes sur le plateau sommital du parc. En saison sèche, les feuilles mortes d'hagenias, tombées sur le sol, constituent un fourrage d'appoint ; tandis que la végétation palustre, qui se développe en saison humide dans les zones inondables, représente temporairement une gourmandise qui vient rompre avec la routine.

Personne n'a jamais vu de nyalas venant s'abreuver aux points d'eau ; et à moins d'un comportement strictement nocturne dans ce domaine, tout laisse à penser que les végétaux consommés fournissent suffisamment de liquide à notre antilope.

Le pic d'activité des nyalas de Balé commence vers 16 heures et se poursuit jusqu'à 8 heures le lendemain. Autant dire que l'espèce est plutôt nocturne et crépusculaire. Cependant, là où il bénéficie de calme, le nyala peut s'observer pâture à toute heure du jour. Outre le facteur humain, le contexte météorologique influe sur l'activité de l'espèce : quand le soleil cogne fort, que la pluie tombe, que le froid sévit, l'abri des arbres et des fourrés lui permet d'attendre des conditions plus propices.

Des ennemis peu nombreux

Le nyala de montagne ne passe pas pour une espèce particulièrement farouche. Bien que les différents éléments d'une harde au repos s'orientent instinctivement de différentes manières, afin de balayer du regard l'essentiel des points cardinaux, les sujets qui broutent ne font pas spécialement preuve de méfiance : leur queue s'agite en continu, de droite et de gauche, et ils ne relèvent pas fréquemment la tête, à la différence d'autres espèces de mammifères herbivores que l'on sent constamment sur le qui-vive. Il est vrai qu'à part l'homme, les ennemis naturels du nyala de montagne ne sont pas fréquents dans le massif de Balé : le lion en a pratiquement disparu et les plus petits carnivores, comme le serval ou le chacal, ne peuvent guère être assimilés à une menace sérieuse (sauf peut-être s'agissant des faons nouveaux-nés, pas encore sur pattes). Le léopard, sans doute encore assez bien représenté dans les montagnes boisées d'Ethiopie, est le principal prédateur de l'espèce.

Apeurée, cette antilope expose à la vue de ses congénères le dessous blanc de sa queue qui sert de signal optique et peut déclencher la fuite. Cette clarté sous-caudale permet aussi aux éléments d'une harde fuyant un danger de garder un contact visuel dans la pénombre des sous-bois.

Plus de femelles que de mâles

Le rut intervient à la période la plus sèche de l'année, en décembre et janvier. Les mâles rivaux marchent lentement en cercles, la tête haute et la crête de poils

dorsaux érigée. Il suffit généralement au dominé de fléchir la tête pour que l'agressivité de l'autre faiblisse.

Le sex-ratio est de 63 % de femelles pour 27,5 % de mâles (les moins de 10 % restants étant occupés par les faons).

La gestation est de 8-9 mois. Les naissances peuvent avoir lieu toute l'année, avec néanmoins une plus grande fréquence entre septembre et novembre. La période de dépendance des jeunes (un faon par « biche ») est de 2 années, au terme desquelles ils rejoignent d'autres mâles, tandis que leurs mères deviennent à nouveau sexuellement réceptives.

Comme souvent dans le cas d'espèces sensibles, l'avenir du nyala de montagne repose sur notre aptitude à préserver son milieu. Les Ethiopiens font leur possible mais la situation socio-économique du pays fait passer la protection de la Nature au second, voire au troisième plan des priorités de l'actuel pouvoir en place. La principale menace provient d'une expansion démographique humaine que rien ne semble pouvoir endiguer dans un avenir proche.

Au vu des difficultés internes que connaît ce pays d'Afrique orientale, c'est à la communauté internationale qu'il revient d'agir en terme d'environnement, en partenariat avec les autorités éthiopiennes et en intégrant les besoins des populations riveraines du Parc National de Balé.

Le programme d'étude et de protection du loup d'Abyssinie, financé par des fonds étrangers (voir notre précédent article) est de nature à favoriser tout l'écosystème de cette région montagneuse. Le nyala de montagne est l'un des maillons forts de cet ensemble naturel unique au monde...

Y.T.

Rappel : l'auteur de cet article et du précédent organise et encadre régulièrement des séjours naturalistes en Ethiopie accordant une place privilégiée à l'observation du loup d'Abyssinie et du nyala de montagne (coordonnées au début de ce reportage).

*Encadré **optionnel** (si assez de place) :*

Un animal imposant

Le nyala de montagne fut la dernière grande antilope africaine à être décrite par la science, puisque sa découverte par les occidentaux remonte à la collecte des premiers spécimens par le major Ivor Buxton, en 1908.

La masse corporelle d'un mâle adulte oscille entre 180 et 300 Kg ; celle de la femelle s'établit dans la fourchette des 150-200 Kg. La hauteur au garrot, chez le mâle mûre, avoisine 1,5 m.

Le pelage des « biches » est brun roussâtre aux premiers stades de l'âge adulte, puis il brunit avec les années et tire sur le gris dans le cas des femelles les plus âgées. Chez les mâles, le brun de la robe tend à être investi par une nuance plus grise au fil des années. A tranches d'âge équivalentes, la robe des mâles est toujours plus sombre, mais les variations interindividuelles sont légion.

Les antilopes de la sous famille des *Tragelaphinae* ont pour caractères communs des taches arrondies plus ou moins larges et des bandes – les deux de couleur blanche – garnissant les pattes, le cou et les flancs : le nyala de montagne

n'échappe pas à la règle. Les brides claires de la partie latérale du tronc sont davantage marquées chez les « biches ».

Le mâle, en contrepartie, est doté d'une crinière de poils linéaire qui déborde largement de la zone supérieure du cou, puisqu'elle court le long de toute l'épine dorsale pour s'interrompre seulement à la naissance de la queue. Le potentiel érectile de cette toison traduit les émotions de l'animal.

Seuls les sujets masculins portent le trophée en lyre qui leur coiffe la tête et la prolonge de 80 cm à plus d'un mètre (record établi : 118,7 cm). La croissance des cornes démarre chez les faons mâles dès l'âge de 5 mois.

Encadré :

Un gibier d'exception (*) ?

Ce n'est pas une surprise : il se trouve, dans les pays nantis, quelques collectionneurs de trophées prêts à déboursier des fortunes pour rajouter celui d'un nyala de montagne à leur macabre tableau.

Il est tentant de s'insurger contre l'abattage d'une espèce dont l'effectif de quelques milliers de tête peut nous sembler si restreint. Mais l'Ethiopie, on l'a déjà souligné, n'a pas les moyens de mener une politique environnementale adaptée, sans devises étrangères.

Si le tir rigoureusement encadré de quelques nyalas peut aider à financer un programme de préservation bien ciblé – qu'on nous pardonne l'expression – sur l'habitat de cette antilope (et des autres éléments du Vivant qui coexistent avec elle), peut-être convient-il alors de considérer les choses avec moins de rigidité. Les positions de principe sont inadaptées aux situations d'urgence, on l'a vu ailleurs à maintes reprises... Et ce n'est certainement pas l'écotourisme – qui draine des populations intéressées par la Nature mais pas nécessairement fortunées – qui sauvera à lui seul l'écosystème de Balé, contrairement à ce qu'on lit ici ou là.

(*) *Formule à prendre dans les deux sens.*

Encadré :

Guib de Menelik : une autre « spécialité » de Balé

Les guibs appartiennent à la même sous-famille des *Tragelaphinae* que les nyalas.

Ce sont des antilopes de fourrés ou de forêts dont la taille est plus modeste (grosso modo celle du chamois, alors que les nyalas évoquent davantage le cerf par la corpulence, pour prendre des repères connus de tous).

A Balé, l'isolement géographique de ce massif rocheux a forgé son propre guib : espèce à part entière pour quelques biologistes, simple races géographique selon d'autres mammalogistes, plus nombreux que les premiers.

Tragelaphus (scriptus) meneliki vit dans les mêmes habitats que son grand cousin le nyala. Mais contrairement à lui, c'est plutôt un animal solitaire. Qui plus est, il ne s'égaré jamais sur les pelouses afro-alpines du plateau Sanetti où l'absence de végétation arborée ne convient pas à cette antilope timide qui se complait dans le couvert protecteur offert par les collines boisées, les landes à bruyère arborescente et les herbes hautes.

